CAB/I031/2-5

CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

QUALISUD

cofrac CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

Accréditation N° 5-0058
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :
- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : **AB - 01104180 - 21 - 1**

2. Nom et adresse de l'opérateur :
POUSSINES David
La Jasse des Pontels
81240 - ROUAIROUX
Activité principale : **Producteur**

3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle :
QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE
N° d'agrément : FR-BIO-16

4. Catégories de produits/activité :	5. Définis comme :	6. Période de validité du :	au :
Productions végétales :			
Prairie temporaire : raygrass, dactyle, trèfle	biologique	08/09/2021	31/03/2023
Prairie temporaire : PTR	biologique	08/09/2021	31/03/2023
Prairie temporaire : dactyle - trefle - raygrass	biologique	08/09/2021	31/03/2023
Prairie temporaire : PTR	biologique	08/09/2021	31/03/2023
Prairie temporaire : PTR	biologique	08/09/2021	31/03/2023
Prairie temporaire : PTR	biologique	08/09/2021	31/03/2023
Prairie permanente :	biologique	08/09/2021	31/03/2023
Prairie permanente : PPH	biologique	08/09/2021	31/03/2023
Prairie permanente : PPH	biologique	08/09/2021	31/03/2023

6. Période de validité :
Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus

7. Date de contrôle : 08/09/2021

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1 , du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande
Le 25/10/2021
Le Directeur, François LUQUET

CAB/I031/2-5

CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

QUALISUD

cofrac CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

Accréditation N° 5-0058
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :
- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : **AB - 01104180 - 21 - 1**

2. Nom et adresse de l'opérateur :	3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle :
POUSSINES David La Jasse des Pontels 81240 - ROUAIROUX Activité principale : **Producteur**	QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16

4. Catégories de produits/activité :	5. Définis comme :	6. Période de validité du :	au :
Productions végétales :			
Prairie permanente	biologique	08/09/2021	31/03/2023
Prairie permanente :	biologique	08/09/2021	31/03/2023
Prairie permanente :	biologique	08/09/2021	31/03/2023
Prairie permanente :	biologique	08/09/2021	31/03/2023
Prairie permanente	biologique	08/09/2021	31/03/2023
Prairie permanente :	biologique	08/09/2021	31/03/2023
Productions animales :			
Vaches allaitantes : Vaches à viande	biologique	08/09/2021	31/03/2023
Génisses renouvellement :	biologique	08/09/2021	31/03/2023
Veaux	biologique	08/09/2021	31/03/2023

6. Période de validité :	7. Date de contrôle :
Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus	08/09/2021

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1 , du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande
Le 25/10/2021
Le Directeur, François LUQUET

CAB/I031/2-5

CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

Accréditation N° 5-0058
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :
- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : **AB - 01104180 - 21 - 1**

2. Nom et adresse de l'opérateur :	3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle :
POUSSINES David La Jasse des Pontels 81240 - ROUAIROUX Activité principale : **Producteur**	QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16

4. Catégories de produits/activité :	5. Définis comme :	6. Période de validité du :	au :
Productions animales : Taureaux : Reproduction	biologique	08/09/2021	31/03/2023

6. Période de validité :	7. Date de contrôle :
Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus	08/09/2021

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1 , du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande
Le 25/10/2021
Le Directeur, François LUQUET